

Description du produit

L'encre ORALITE® 5019i UV Digital Printing Ink est une encre à jet d'encre durcissant aux UV et de longue durée, spécialement conçue pour la fabrication de panneaux de signalisation routière. Elle est conçue pour être utilisée avec toutes les variantes de l'ORALITE® UV Traffic Sign Printer et une multitude de films réflecteurs ORALITE®. Contrairement aux encres standard disponibles sur le marché, les couleurs des encres ORALITE® 5019i correspondent aux couleurs de la signalisation routière et donnent donc d'excellents résultats d'impression pour chaque panneau de signalisation dans le monde entier.

La gamme de films d'impression comprend des films réfléchissants ORALITE® pour la signalisation routière temporaire ou permanente ainsi que pour la signalisation de chantiers. Des applications graphiques sont également possibles. Votre représentant ORAFOL vous indiquera les paramètres d'impression à utiliser ainsi que les exceptions de couleur.

Le matériau imprimé doit être laminé avec un film transparent incolore ORALITE® approprié afin d'obtenir une finition lisse, une bonne performance de réflexion et une durabilité optimale. Pour connaître les films de protection ou les films laminés fonctionnels recommandés, consulter la fiche technique du film réfléchissant ORALITE® utilisé. Les impressions en noir peuvent également être utilisées non laminées pour certaines applications.

Couleur

Si l'encre ORALITE® 5019i UV Digital Printing Ink est utilisée avec les matériaux recommandés dans les conditions indiquées, les signes imprimés sont conformes aux spécifications de couleur et de luminance pour les matériaux réfléchissants de leur classe conformément à EN12899-1 et DIN 6171-1. L'encre d'impression numérique est disponible dans les couleurs de signalisation routière suivantes :

- ORALITE® UV Digital Printing Ink 5019i-020 yellow
- ORALITE® UV Digital Printing Ink 5019i-030 red
- ORALITE® UV Digital Printing Ink 5019i-050 blue
- ORALITE® UV Digital Printing Ink 5019i-060 green
- ORALITE® UV Digital Printing Ink 5019i-080 brown
- ORALITE® UV Digital Printing Ink 5019i-070 noir (réglage courrant)

Instructions pour le traitement

Sécurité

Pour obtenir des informations détaillées et des conseils de sécurité, consulter les fiches de données de sécurité.

Stockage

Conserver les récipients fermés dans un récipient étanche à la lumière, dans les conditions suivantes : 15 - 26 °C ; 40 - 60 % d'humidité relative. La durée de conservation minimale est de 18 mois.

Impression

Afin de respecter les normes minimales européennes et internationales en matière de valeurs de réflexion et de couleurs, les encres numériques UV transparentes doivent être utilisées exclusivement sur des films blancs (010). D'autres combinaisons d'encres et de couleurs de films réfléchissants sont possibles, par exemple un film de base fluorescent avec une impression rouge ou noire sur chaque couleur du film de base. En outre, il est nécessaire de sélectionner les profils d'impression corrects pour l'adhésif réfléchissant concerné au cours de la phase précédant l'impression.

Les encres pour impression numérique de la série ORALITE® 5019i UV Digital Printing Ink doivent être utilisées exclusivement sur l'ORALITE® UV Traffic Sign Printer avec le logiciel RIP correspondant et les profils de couleurs respectifs d'ORAFOL.

Plastification

Le choix du film de protection dépend de l'adhésif réfléchissant utilisé, des caractéristiques de performance attendues et de la durabilité requise. Pour de plus amples informations, veuillez utiliser les fiches techniques et les conseils d'utilisation des films de protection publiés par ORAFOL ou vous adresser à votre collaborateur ORAFOL.

Films de plastification recommandés :

- ORALITE® 5051 Transparent Film
- ORALITE® 5061 Transparent Film
- ORALITE® 5062 Transparent Film
- ORALITE® 5090 Anti Dew Film
- ORALITE® 5095 Anti Graffiti Film
- ORALITE® 5097 Anti Sticker Film

Les informations de la présente fiche technique sont exclusivement basées sur nos connaissances et expériences actuelles. Elles sont données à titre informatif et ne constituent ni une qualité convenue, ni l'assurance de certaines propriétés, ni une garantie de qualité et/ou de durabilité. En raison de la diversité des influences possibles lors du traitement et de l'utilisation, nous recommandons de tester nos produits lors d'applications spéciales dans le cadre de vos propres essais.

REMARQUE IMPORTANTE

Lors de l'utilisation de films ORALITE®, les spécifications nationales applicables doivent être respectées. ORAFOL recommande d'obtenir les spécifications actuelles auprès de l'organisme responsable de votre région et de s'assurer que le produit y répond. Pour de plus amples informations, veuillez contacter directement ORAFOL.

Tous les produits ORALITE® sont soumis à un contrôle de qualité minutieux tout au long du processus de fabrication et il est garanti que les produits sont livrés dans la qualité commerciale habituelle et exempts de défauts de fabrication. Les informations publiées sur les produits ORALITE® sont basées sur des résultats de recherche qui, selon l'entreprise, sont fiables, mais dont aucune garantie ne peut être déduite. En raison de la diversité des utilisations possibles des produits ORAJET® et du développement continu de nouvelles applications, il incombe à l'acheteur de vérifier minutieusement l'adéquation et les performances du produit par rapport à l'utilisation prévue et d'assumer tous les risques liés à cette utilisation. Toutes les spécifications peuvent être modifiées sans préavis.

Toute garantie est exclue pour les applications qui ne sont pas mentionnées dans la fiche technique ou qui ne sont pas réalisées conformément aux directives de traitement d'ORAFOL. La durabilité des panneaux dépend d'un grand nombre de facteurs, tels que le choix et la préparation du support, le respect des directives de traitement recommandées, la zone géographique d'utilisation, les conditions météorologiques ainsi que l'entretien du produit et du panneau fini. ORAFOL décline toute responsabilité pour les défauts dus à un support inadapté ou à une préparation de surface insuffisante. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le document de garantie publié sur le site www.orafol.com.

ORALITE® est une marque déposée de la société ORAFOL Europe GmbH.

